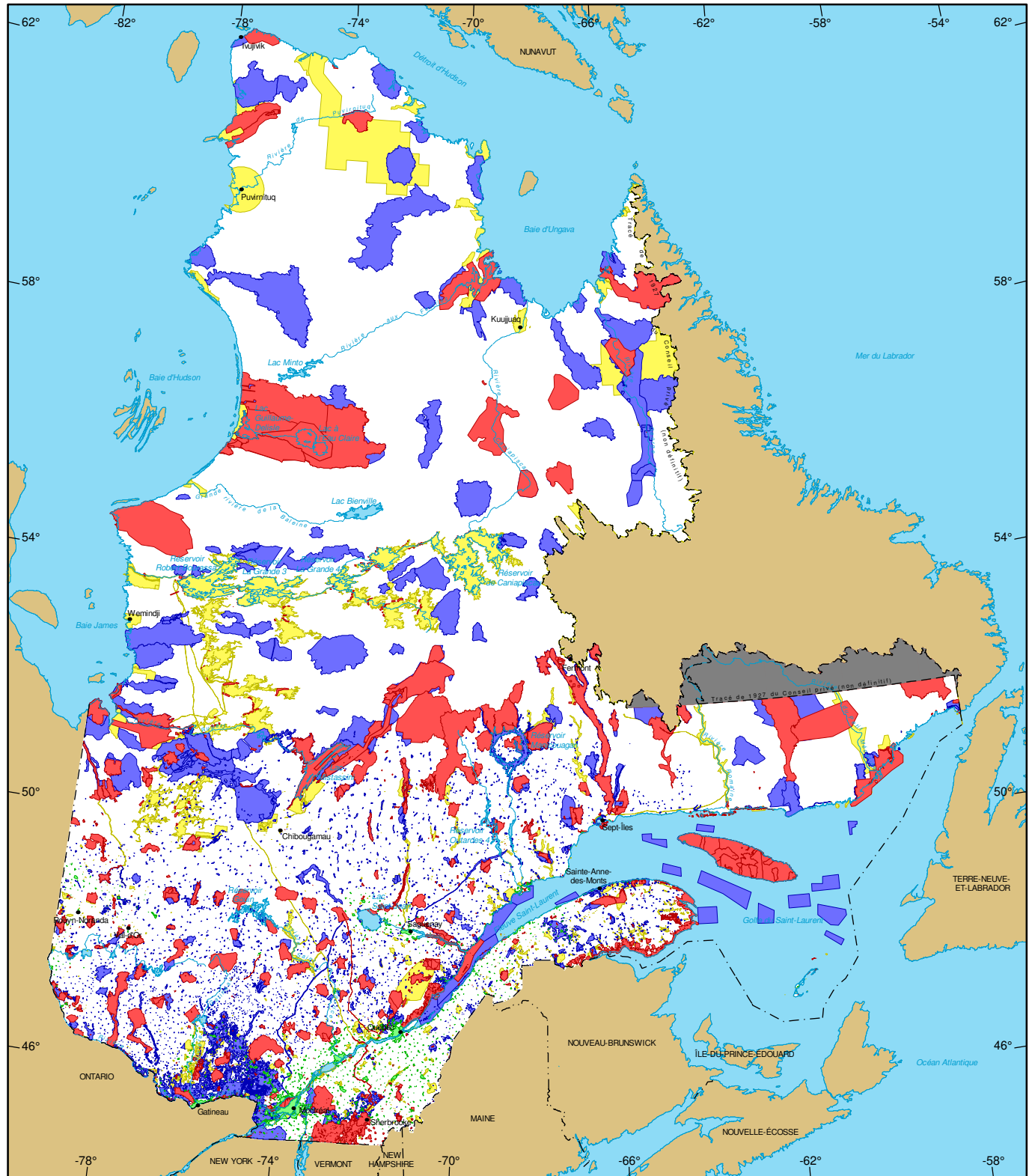


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

■ Majeure Exploration interdite 21 198 987 ha	■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha
■ Majeure Périmètre urbanisé 479 529 ha	■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 413 807 ha
■ Majeure Territoire suspendu temporairement 25 398 495 ha	

Métadonnées

Projection cartographique

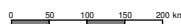
Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources

Données minières, MRNF, 2023
Référence cartographique, MRNF, 2011 (BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une somme de la superficie de chaque contrainte individuelle. Aucune distinction n'est faite concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction du développement et du contrôle de l'activité minière
Note : Le présent document n'a aucune portée légale

© Gouvernement du Québec, 27 janvier 2023

**Ministère des
Ressources naturelles
et des Forêts**

Québec

